



1 bis rue Le Taillandier- 35300 FOUGERES
Tél : 02 99 99 18 28 ou 06 47 93 16 04
Mail : eco35.nd-de-pontmain.fougères@enseignement-catholique.bzh

CIRCULAIRE DE RENTRÉE

ANNÉE 2026/2027

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les membres de l'équipe pédagogique

Le chef d'établissement	Christèle LE BOLLOCH	le mardi de 11H15 à 14H15 Le jeudi de 8h15 à 10h15 le vendredi de 15h00 à 17h30
L'équipe enseignante	Cécile POULAIN OLLIVRY Anaïs LESAGE Karen BERSON	Maternelle CP/CE1 CE2/CM1/CM2
AESH	Laetitia LECRIVAIN	
ASEM employée polyvalent	Perle DEME Cynthia BORDES	
Secrétaire/comptable	Anne DESILLES	le vendredi apm sur deux

Pour tout contact avec le chef d'établissement, merci d'utiliser l'adresse :

eco35.nd-de-pontmain.fougères@enseignement-catholique.bzh

TARIFS :	Maternelle	Primaire	(1)-pour financer des petites sorties, des projets, cotisation UGSEL. Cette somme est facturée sur la facture de septembre. (2)-pour les familles fougéraises et lécousoises, aide possible du CCAS en fonction des revenus des familles. Merci de passer au bureau pour plus de renseignements (3)-Ce montant vous est facturé sur la facture d'octobre
Note de frais généraux pour l'année (1)	30 € pour le 1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant 20 € pour le 3 ^{ème} enfant		
Contribution familiale annuelle / par enfant	309 € à l'année pour 10 mois (demi-tarif à partir du 3 ^{ème} enfant)		
Garderie (Payante de 7h15 à 8h15 et -de 16h45 à 18h45)	<u>Matin</u> jusqu'à 8h15 : 0.50 € forfait + 0.35 € par ¼ d'heure (Gratuit de 8h15/8h45) <u>Soir</u> : 1.30 € la demi-heure		
Etude (obligatoire pour le primaire)	1,30 € les 30 minutes Facturation dès le début de la plage horaire.		
Cantine (2)	5.52 € le repas	6.02 € le repas	
Cotisation APEL (3) (Facultatif)	18,00€ par famille par an. 2€ pour les familles qui adhèrent déjà à un autre apel		

Des factures réelles concernant la contribution familiale, les garderies, les études, la cantine, les voyages.... seront établies en fin de chaque mois. A la réception de votre facture, vous aurez la possibilité de la payer soit :

-par prélèvement autour du 10 du mois suivant. Dans ce cas, vous recevrez votre facture par mail. Pour les nouvelles familles et pour celles dont les coordonnées bancaires ont changé par rapport à l'année dernière, merci de nous fournir un RIB qui nous permettra d'éditer un mandat SEPA. Ce dernier vous sera transmis pour date et signature et retour au secrétariat.

-par chèque à l'ordre de l'OGEC Notre Dame de Pontmain

Associations : (au sein de l'école)

Organisme de Gestion de l'école (**OGEC**) présidé par Madame Lucie REPESSE

Cette association gère l'aspect financier et matériel (bâtiment, fonctionnement financier, sécurité...) et de la gestion du personnel employé par l'école en collaboration avec la direction.

Association des Parents d'élèves (**APEL**) présidée par Madame Sarah RUELOUX

Cette association s'intéresse à la vie de l'école en soutenant et en aidant l'équipe enseignante dans la réalisation de divers projets.

Horaires (lundi/mardi/jeudi/vendredi)			
Garderie	7h15 /8h45	-	16h45/18h45
Classe	8h45/12h00	-	13h30/16h30
Etude	16h45/17h15		

Accès à l'école :

Horaires	Où
7h15/8h30	Entrée par la grande salle de jeux
8h30/8h45	Maternelle : grande salle de jeux Primaire : hall d'entrée
Pause méridienne	Sortie avant 12h15 par le hall d'entrée Entrée entre 13h20 et 13h30 : Maternelle : grande salle de jeux Primaire : par le hall d'entrée
16h30/16h40	Primaire : Sortie par le hall d'entrée Maternelle : Petite cour
16h40/18h45	Sortie par la grande salle de jeux

Absences des enfants :

Merci de prévenir l'école au 02 99 99 18 28 par sms au 06 47 93 16 04.

Pour une absence prévue, merci d'en informer l'enseignant par le biais du cahier de liaison.

Anniversaires :

Les enfants qui le souhaitent peuvent apporter un gâteau emballé du commerce qui sera partagé en classe. Les bonbons et les boissons ne sont pas autorisés.

Cantine (repas en liaison chaude par Posabitat)

Inscription chaque matin près de l'enseignante obligatoire avant 9h00. Après 9h00, il n'est plus possible de commander un repas.

LES RÉUNIONS DE CLASSE

classes	dates	horaires
maternelle	vendredi 18 septembre	20h30
CP/CE1	mardi 22 septembre	18h30
CE2/CM1/CM2	mardi 6 octobre	18h30

LES VACANCES SCOLAIRES

	Calendrier
Rentrée des élèves	Mardi 1er septembre 2026
TOUSSAINT	Du samedi 17 octobre 2026 au lundi 2 novembre 2026 (le matin)
NOEL	Du samedi 19 décembre 2026 Au lundi 4 janvier 2027 (le matin)
HIVER	Du samedi 20 février 2027 au lundi 8 mars 2027 (le matin)
PRINTEMPS	Du samedi 17 avril 2027 au lundi 3 mai 2027 (le matin)
Pont de l'Ascension	Du mercredi 5 mai 2027 Au lundi 10 mai 2027 (le matin)
Sortie des élèves	Vendredi 2 juillet 2027 (le soir)

MODE DE GARDE DU MERCREDI

Le matin :

Le service d'accueil du mercredi des écoles de l'Enseignement Catholique ouvrira ses portes tous les mercredis matins de l'année scolaire. Dès 7h15, les animateurs du centre se feront un plaisir d'accueillir vos enfants et jusqu'à 12h15 à l'école St Joseph la Moussaye (entrée rue de Verdun).

7h15 – 8h45	Accueil des enfants (maternels et primaires). Attention tous les enfants devront impérativement arriver à plus tard à 8h45 pour ne pas retarder le début d'activité.
8h45- 9h	Présentation des activités.
9h-11h	Temps d'activité Les enfants sont répartis par âge et par atelier thématique.
11h-11h15	Fin des ateliers
11h20	Départ navette pour le centre de loisirs de la ville pour les enfants qui ne peuvent pas être récupérés avant 12h15.
11h20 – 12h15	Départ progressif des enfants

Les conditions d'accueil des papillons du mercredi

- Heure d'ouverture : 7h15 – 12h15
- Inscription pour la matinée (7.50 €)
- Inscriptions pour les familles déjà utilisatrices : s'inscrire sur la plateforme Neothys
- Inscriptions pour les nouvelles familles : envoyer un mail à l'adresse lespapillonsdumercredi@gmail.com pour obtenir les identifiants de la plateforme
- Pour faciliter l'organisation, vous devez inscrire vos besoins de garde pour tout le mois.
- Pour une meilleure gestion des effectifs et des moyens humains, toute inscription annulée sans justificatif médical moins de 8 jours avant la date sera facturée.

L'après-midi :

L'accueil du mercredi après-midi se fera au centre de loisirs municipal à l'école de la Forairie

Les enfants inscrits aux « Papillons du mercredi » peuvent fréquenter le service d'accueil municipal du mercredi, ouvert de 11h30-18h30, avec repas.

S'agissant d'un accueil périscolaire de loisirs :

- ❖ Il est strictement réservé aux enfants scolarisés dans une école fougèraise,
- ❖ La seule fréquentation pour le repas sans après-midi n'est pas autorisée,

S'agissant d'un accueil municipal :

- ❖ Etre à jour des formalités d'inscription administrative auprès de la mairie, avant toute participation,
- ❖ Transfert de responsabilité entre l'association des papillons et la ville : seuls les enfants inscrits sont remis par les animateurs des papillons aux agents municipaux.

Organisation :

- ❖ **11h30** : Une fois pris en charge, les enfants sont conduits par autocar sur le lieu d'accueil : école de la Forairie
- ❖ **12h00 - 13h45** : Pause déjeuner
- ❖ **14h** : Dans l'après-midi, diverses activités sont proposées : jeux libres et animations. Le goûter est fourni par le service.
- ❖ **16h45 - 18h30** : Départs échelonnés : les parents viennent rechercher leurs enfants sur le lieu d'accueil

⚠ La reprise des enfants au-delà de 18h30, est facturée 7 €, par ¼ d'heure de retard.

Inscription :

- ❖ Elle se fait en ligne sur le portail citoyen, depuis son compte personnel (le créer si besoin). Ce dossier administratif permet de bénéficier des services d'accueils municipaux mercredis et vacances. Le dossier est valable durant le cursus scolaire de l'enfant, maternel (pendant 3 ans) ou élémentaire (pendant 5 ans).
- ❖ Formulaire papier à la Direction Education Enfance

Réservation, modification ou annulation :

- ❖ Obligatoire, en ligne sur le portail citoyen, au plus tard la veille de la date.
- ❖ Formulaire papier à la DEE

⚠ Aucune prise en compte par téléphone, ni par mail